

Les Brèves Félinesoises

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

☎ 04-77-63-23-35 / saintmarceldefelines@orange.fr
www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 47 – 4ème trimestre 2019

NUMERO 47

NOVEMBRE 2019

EDITO

Avec un peu d'avance, à l'occasion des dernières brèves 2019, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les agents de la commune qui, de la cantine scolaire à la voirie, de la garderie aux espaces verts, s'investissent au quotidien.

Nous leur en sommes d'autant plus reconnaissants que nous leur demandons d'assurer d'importants chantiers en régie: l'espace dédié aux associations et à la bibliothèque qui sera rapidement opérationnel, le local chaufferie de la future cantine...

J'espère que vous serez nombreux à participer aux vœux de la commune le 12 janvier prochain pour partager le verre de l'amitié avec l'équipe municipale qui terminera son mandat en mars prochain.

Le Maire, Frédéric LAFOUGERE

Vie communale

TRES HAUT DEBIT

La réunion publique pour le Très Haut Débit a eu lieu le vendredi 15 novembre à 19h à la salle du Temps Libre. Le SIEL, en partenariat avec la Communauté de Communes de Forez Est, a présenté la démarche à suivre pour demander gratuitement le raccordement à ce réseau.

Il est impératif de se rendre sur le site www.thd42.fr pour demander le raccordement à la fibre.

Pour toutes informations supplémentaires, appeler le: 04 77 43 08 55.

Demande de raccordement au réseau THD42 MODE D'EMPLOI

Vous pouvez demander votre raccordement à partir de la date indiquée lors de la réunion publique sur votre secteur. Si besoin, contactez votre mairie.

Seuls les logements marqués par une pastille verte sur la carte sont éligibles.

Si la pastille est bleue, c'est que la zone est ouverte aux fournisseurs d'accès Internet (FAI).

Si le raccordement n'a pas déjà été effectué, vous pouvez demander l'installation gratuite d'une prise chez vous sur www.thd42.fr (plus d'infos plus tard votre FAI). Pour les initiatives, vous devez contacter directement le FAI de votre choix pour l'installation gratuite d'une prise et pour vous abonner.

Si le raccordement est déjà réalisé, il suffit juste de contacter un FAI* pour s'abonner à une offre fibre.

Si la pastille est rouge, le logement n'est pas encore éligible.

*Fournisseurs d'accès Internet

THD42
Réseau fibre optique d'initiative publique

04 77 430 855
THD42 support

Étape 1. Information

La commune et l'intercommunalité m'informent de la possibilité de demander un raccordement lors d'une réunion publique.

Étape 2. Espace Raccordement

Depuis mon ordinateur connecté à Internet, je me rends sur le site www.thd42.fr. Puis je clique sur l'espace raccordement.

Étape 3. Coordonnées

Dans le module de demande de raccordement, je saisis l'adresse du logement/bâtiment à raccorder.

Étape 4. Visualisation

Sur la carte, je sélectionne la vue satellite (en haut à droite) et je recherche la position exacte du logement. Si besoin, je zoom sur la carte.

Étape 5. Sélection

Sur la carte, je clique sur la pastille verte située juste au dessus de mon logement. Si les informations qui s'affichent sont exactes, je valide la demande de raccordement en cliquant sur le pavé bleu.

Étape 6. Prise de rendez-vous

Afin de fixer un rendez-vous de raccordement, je remplis le formulaire de contact avec mes coordonnées. J'appuis sur le pavé bleu pour valider la demande.

Étape 7. Confirmation

Je reçois automatiquement un Email confirmant ma demande de raccordement. Je dois impérativement cliquer sur le lien sous trois jours maximum.

Un technicien me contactera par la suite afin de fixer la date et l'horaire d'intervention.

Étape 8. Raccordement

Une fois le rendez-vous pris, le technicien intervient gratuitement pour établir la liaison entre mon logement et le réseau fibre. Une prise terminale optique est fixée à l'endroit convenu avec le technicien.



TRAVAUX DE VOIRIE

Le montant prévu pour la voirie 2019 est de 45 000€.

Les travaux concernant les chemins du Château Gaillard, de Biesse, du Monternaud, devaient être initialement réalisés semaine 46 et seront finalement réalisés semaine 48.

Des gênes de circulation pourront être occasionnées pour les riverains, merci de votre compréhension.

La réfection du chemin de Nérondet, détérioré par le débordage, est également programmée.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

-Les électeurs ont la possibilité de vérifier eux-mêmes leur situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée :

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

Mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants: depuis la loi du 17 mai 2013, les candidats se présentent sur une liste mais les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Les listes incomplètes et les candidatures individuelles sont autorisées. Contrairement à ce qui se passe pour les communes de plus de 1 000 habitants, il n'y a pas d'obligation de parité femmes/hommes.

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis soir, la place du village est animée par le marché de 16h à 19H.

Vous pouvez commander votre pizza chez Céline, acheter ou réserver votre pain bio à Jean Luc D'ALEO (A Parts Egales- Chirassimont), acheter les fromages du village soit de chèvre confectionnés par Valérie Picard (St Marcel de Felines), soit les fromages et yaourts de brebis élaborés par Magali SABOT (GAEC des Pins qui Dansent à St Marcel de Felines), la charcuterie de Claire DELOIRE (La grange aux liens St Symphorien de Lay), sans oublier vos légumes à Sébastien BOHY.

Chaque dernier mardi de mois, le marché de St Marcel de Félines accueille un exposant occasionnel. Suivez les diverses animations sur le site de la mairie ou en communiquant votre mail.

Aussi, **mardi 26 novembre** vous pourrez acheter :

du miel du château de St Marcel, des pommes - des poires et jus du Verger de Joseph (Louis Chaffange vous propose de prendre vos commandes en avance en l'appelant au 0607408232 ou en envoyant un mail Louis.chaffange@orange.fr).

Le **marché de Noël aura lieu le mardi 17 décembre**, à cette occasion de nombreux exposants en plus des exposants habituels vous attendent.

A l'approche de cette période festive, c'est l'occasion de penser à vos cadeaux de Noël (présence d'artisans locaux, fleurs en papier, lampes art déco, créa-couture, savons d'Anesse..) , de remplir vos plateaux pour Noël (chocolat, bière, huile de chanvre, vin...)

A cette occasion, Céline sera présente et vous proposera un vin chaud, le Sou des écoles offrira un conte pour enfants et peut être que le Père Noël nous fera l'honneur de passer nous voir....

Trêve du marché: du mardi 17 décembre au mardi 10 mars.

VISITE DE L'AMOPA



L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) a choisi notre village pour sa rencontre annuelle.

La journée a débuté par un accueil café à la mairie puis la visite du château le matin. Le déjeuner a été pris au restaurant Chez Céline. Elle s'est terminée par la visite de l'imprimerie Chirat.

GENDARMERIE NATIONALE

Comme chaque année à cette saison, les journées raccourcissent et le passage à l'heure d'hiver amplifie ce phénomène.

Hélas, cette période voit généralement augmenter sensiblement le nombre de cambriolages et les vols en tous genres.

Quelques réflexes et gestes simples peuvent éviter ces faits et faire passer le sentiment d'insécurité dans le camp des malfaiteurs.

Pensez à verrouiller vos portes de voitures et de domicile même quand vous êtes chez vous. Ne laissez pas dans vos entrées, vos sacs à main, clés de voitures, téléphones, documents administratifs ou moyens de paiement.

En cas d'absence prolongée, prévenez votre brigade de Gendarmerie (opération tranquillité vacances), prévenez des personnes de confiance et faites relever votre courrier.

En règle générale, qui mieux que vous, connaît votre ville, votre quartier, votre rue et vos voisins ? Alors restez vigilants !

Qui mieux que vous peut détecter une situation inhabituelle ? Un comportement inhabituel ? En cas de doute, n'hésitez pas, composez le 17.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, un opérateur spécialisé de la Gendarmerie vous répondra. C'est sa mission, vous ne le dérangerez pas !

Il recueillera toutes les informations que vous communiquerez, évaluera la situation et si nécessaire, fera intervenir une patrouille de Gendarmes. La Gendarmerie est un service public. Personne ne vous reprochera jamais d'avoir fait appel à nos services.

La Communauté de Brigades de BALBIGNY - SAINT-SYMPHORIEN DE LAY.

ACCUEIL DE DEUX NOUVELLES JEUNES FILLES EN SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN (SVE)

SOPHIA



Je m'appelle Sophia Wimmer et j'ai 19 ans. Je suis allemande et j'habite près de Francfort. En mars, j'ai passé mon bac en Allemagne.

J'ai choisi de partir en France parce que je voulais découvrir la culture française et apprendre la langue. De plus, j'ai toujours rêvé de vivre dans un autre pays pour quelques mois après l'école parce que je pense que c'est une expérience à vivre.

Autre chose que j'aime, c'est danser, voyager et être créative. Après mon SVE, je voudrais faire des études, mais pour le moment, je ne suis pas encore sûre. J'aimerais faire des études en géographie pour travailler plus tard dans une association de développement. D'un autre côté, j'aimerais aussi étudier la mode pour avoir une boutique de mariage.

Je me réjouis de faire votre connaissance et de passer de beaux moments à Saint Marcel de Félines.

ESZTER



Moi, c'est Eszter Ványa, une étudiante hongroise de 22 ans, étudiante en relations internationales. Je viens d'une grande famille : j'ai trois petites sœurs, alors être entourée d'enfants n'est pas inhabituel pour moi. J'ai choisi le SVE parce que j'ai voulu gagner des compétences sociales et m'épanouir.

J'ai toujours voulu visiter la France et heureusement ma candidature a été acceptée et maintenant je suis ici en ayant la chance d'apprendre la langue française et de découvrir ce pays et cette culture étonnante. Durant cette année, je vais travailler avec les enfants pour leur enseigner l'anglais et leur faire connaître des objectifs de développement durable.

J'ai aussi des objectifs personnels comme apprendre la langue française, voyager en France et faire de belles rencontres. Après mon SVE je voudrais continuer mes études et m'adonner à ma passion pour la danse que j'aime vraiment faire pendant mon temps libre.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La collecte de jouets organisée par les enfants du CME au profit des associations "Le Père Noël du Lundi" et "Les amis des enfants du monde" a rencontré un vif succès. Tout au long de la journée du 19 octobre, jeux, livres, jouets, peluches... ont envahi le hall d'entrée de l'ex foyer la Roche. Ce sont trois véhicules qui sont repartis chargés de tous ces dons en direction des associations. Les représentants des deux associations partenaires se sont dits ravis de cette collecte ! Les enfants ont également été très heureux de la réussite de cette journée et remercient tous les participants.

Les enfants vont par la suite être reçus par l'association les amis des enfants du monde lors de la foire aux jouets à Mably le 17/11/2019.



ECOLE : EXTENSION DE LA COUR DE L'ECOLE



Une partie du parking situé Place du Charron a été utilisée pour agrandir la cour de l'école. Les travaux ont été effectués lors des vacances de la Toussaint.

Un portail a été installé afin de garantir la sécurité des enfants et les mouvements des entrées et des sorties des élèves et des accompagnateurs.

COMMUNIQUE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE

Et si on expliquait ce qu'est la chasse ?

Pour connaître le rôle de la fédération départementale des chasseurs de la Loire et obtenir plus de renseignements, rendez-vous sur

www.fdc42.fr

Coordonnées : 04-77-36-41-74

mail : fede.chasseur42@wanadoo.fr

URBANISME

Vous avez un projet de travaux sur votre propriété :

- constructions et extensions diverses
- réfection ou modification de façades (changement ou création d'ouvertures ; peintures...)
- réfection ou modification de toitures
- implantation de piscine ; construction de clôtures...

Vous devez prendre contact avec la mairie afin de vérifier si votre projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Ces règles s'appliquent pour toutes les propriétés du territoire communal. Sachant que ces règles sont assorties d'un avis CONFORME de l'architecte des bâtiments de France (avis qui peut être soit DEFAVORABLE soit FAVORABLE assorti de prescriptions) lorsque les propriétés sont situés dans le périmètre délimité ou dans le champ de visibilité du château. **Dans ce secteur, il est souhaitable avant tout dépôt de dossier de transmettre un pré projet à l'architecte des bâtiments de France.**



BIBLIOTHEQUE

Comme chaque premier samedi de chaque mois la bibliothèque se délocalise à la maison de retraite avec "le déambulivre" qui fait toujours le bonheur de ses pensionnaires et des bénévoles.

Si vous avez de jeunes enfants en bas âge (de 2 à 6 ans), vous pouvez profiter d'animations gratuites à la bibliothèque le deuxième samedi de chaque mois. Vous serez accueillis par une conteuse qui fera découvrir histoires et animations à toucher. Vous n'avez pas d'enfants? Alors venez découvrir un large choix de livres et d'expositions qui sont changés tous les trois mois. Actuellement "LE LOUP" vous attend.

Le samedi 14 décembre: raconte-tapis « spécial Noël », réservez la date !

Horaires d'ouvertures: le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST - CRECHE LES PETITS FELINS



Une petite journée aux couleurs d'halloween, où même les araignées se sont invitées pour manger...
Les enfants ont adoré !!!



En Plein'Hair Petit clin d'œil aux clients du salon "En Plein'Hair" pour vous remercier de votre confiance et de votre fidélité depuis 7 ans.
En 2012, j'ai été très heureuse de revenir habiter à St Marcel et de créer mon salon.
Cette année, avec l'arrivée de notre deuxième petite fille, j'ai décidé de prendre un nouvel envol professionnel.
Je vous annonce cependant que le salon rouvrira ses portes très prochainement, une nouvelle coiffeuse va prendre mon relais.
Affectueusement. Gaëlle.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)



Le dimanche 20 octobre, les membres du C.C.A.S. et des bénévoles se sont retrouvés à la MAPA pour proposer des jeux de société aux résidents.

Belote, rummikub, jeux de dames etc...ont animé cet après-midi qui s'est terminé par un goûter.

DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES: DU 1er SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2019



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
 - La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
 - La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,
- Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22



Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:
saintmarcelfelines@orange.fr
par téléphone au 04 77 63 23 35 ou venir en mairie

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook :



Commune de Saint Marcel de Félines.

TELETHOUS



Téléthous prépare son 21ème téléthon

Le matin : accueil des enfants de l'école, ils construiront une pyramide avec comme thème proposé cette année : "toujours plus haut, toujours plus loin".

A partir de 9h : boudin et beaujolais nouveau sur la place du village

A 14h : belote et jeux de société

A 19h : rando des lucioles de 3,5 ou 6 kms organisée par les Pas Pressés

footing avec torche organisée par les Chevreuils

A partir de 19h : soupe aux choux à déguster sur place ou à emporter (livraison possible dans le bourg sur commande)

Toute la journée : vente de lumignons, enveloppes surprise, décorations, gaufres, gâteaux, buvette, soupe, soirée musicale...

Amis jardiniers : nous comptons sur vos légumes pour faire une bonne soupe : choux, pommes de terre... à déposer le jeudi matin 28 novembre salle du temps libre.

Merci de votre générosité

L'équipe Téléthous vous attend nombreux, tous les bénéfices de cette journée seront intégralement reversés à l'AFM.

Contact : Jean-François MATHELIN 07 86 14 77 45.

Vendredi 29 Novembre 2019

Saint Marcel de Félines

Dans le cadre du Téléthon : 1^{ère} Ronde des «lucioles» de l'espoir
avec le concours des «Pas Pressés»



- Départ groupé salle du temps libre à 19 h

- 2 parcours 3,5 et 6 Km ; Participation 4 € (2 € pour les enfants)

I.P.N.S.

Téléthous 2019

St Marcel de Félines

9h accueil
des écoliers .
Ateliers déco

Dès 9h, dégustation
de boudin
et de beaujolais
sur la place
du village !

14h
concours de belote.
10€ la doublette.
Le seul lot sera
le plaisir de jouer.
Jeux de société

Vendredi
29 novembre
salle du Temps Libre
de 9h à 1h du matin !

A partir de 19h :
soupe aux choux,
gaufres,
vin chaud,
boudin,
lumignons,
enveloppes surprises,
...

Rando départs groupés : 19h
**Ronde des lucioles " 3,5km/6km
** Footing avec frontale " 8km

21h
soirée musicale
animée par
Thierry d'Avray

SOU DES ECOLES



Le Sou des Ecoles de Saint Marcel, dont le bureau a été renouvelé cette année (Co-présidents: Clément de Hennezel et Candice Malavieille, trésorière: Virginie Serre, vice-trésorière: Gaëlle Afonseca, secrétaire: Marjorie Peiller, vice-secrétaire: Laury Colombet), a organisé une vente de brioches le samedi 12 octobre dernier au cœur du village. 250 brioches ont été vendues ! Merci aux parents qui sont venus nous aider ainsi qu'aux gourmands clients.

Une vente de pizzas aura également lieu ce mois de novembre, et sera sans doute renouvelée en avril prochain. Ces ventes, comme toutes les activités du Sou des Ecoles, sont destinées au financement des projets scolaires de l'école et permettent d'améliorer le quotidien de nos petits écoliers. Si une commande peut vous intéresser au printemps, un coupon de commande sera disponible, glissé dans la prochaine édition des Brèves.

Nous serons présents le mardi 17 décembre prochain sur le marché de Noël des producteurs...pour vous proposer une douce pause « Contes et Gaufres »...

Au plaisir de vous croiser lors de prochaines manifestations !



Le Sou des écoles de Saint Marcel de Félines

NOUVELLE ASSOCIATION: VELO CLUB FELINOIS

Grâce à quelques passionnés, en 2020 Saint Marcel de Félines sera représenté lors des compétitions FSGT dans la région roannaise et stéphanoise. Nous souhaitons aussi, réorganiser le prix de St Marcel, prévu le 21 juin prochain, au cœur du village, club uniquement compétition, mais en 2021 une section cyclo verra peut-être le jour !

Renseignements auprès de Mr BATHIE Jean-Paul: 06 70 36 62 03

CLASSES EN 9

C'est dans une ambiance joyeuse que les classards se sont retrouvés le samedi 5 octobre. Les rues du village ont été bien animées !!



CHEVREUILS FELINOIS

En cette fin d'année, les chevreuils maintiennent les sorties dominicales. Certains coureurs participent à des événements sportifs, trails, courses...et les résultats sont tout à fait honorables pour notre petit club! Le club s'associe également à téléthous et proposera à l'occasion du téléthon une sortie trail nocturne.

Prochaines dates à retenir:

- sortie course nocturne à l'occasion du téléthon le 29/11/19
- assemblée générale le 17/01/2020

LES PAS PRESSES

Les "Pas Pressés" au chevet des sentiers félinois

Plusieurs fois dans l'année, les bénévoles du groupe participent à l'entretien des chemins ; ce mercredi 6 novembre, ils étaient encore 13 (+ 2 cuisinières) à œuvrer sur les sentiers de Saint-Marcel.



COMITE DES FETES



Durant cette année 2019, le comité des fêtes a bénéficié d'un nouveau souffle grâce à une nouvelle équipe et ses bénévoles.

Les manifestations organisées durant cette année ont été des succès, aussi bien le concours de pétanque du mois de juin que la fête du village en septembre avec le retour de son traditionnel feu d'artifice.

L'année 2020 s'annonce tout aussi mouvementée avec le calendrier suivant :

- le 18 Janvier, les félois fêteront la Saint Marcel avec en début d'après midi un concours de belote, la journée se finira par une soirée dansante.

- le 12 Septembre 2020 : la fête du village avec son concours de pétanque durant l'après midi suivi en soirée d'un repas et d'un bal.

L'assemblée générale du comité aura lieu le samedi 1er février à 18h00 à la salle du conseil de la mairie, vous êtes attendus nombreux pour participer à l'organisation de ces événements et partager vos idées.

Le comité des fêtes tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui a donné de leur temps et qui s'est impliqué durant cette année, ainsi que l'équipe de la municipalité qui a participé lors de la fête du village de cette année.

Bonne fin d'année à tous et à l'année prochaine.

CINE CLUB : VENDREDI 22 NOVEMBRE 20H30



« **Coup de tête** » pour notre cycle « coups de cœur » !

Proposer un film sur l'univers du foot sous forme d'une comédie grinçante et jubilatoire et le transformer en un petit bijou du cinéma français, il n'y avait que Jean-Jacques Annaud pour relever un tel défi. Et il le fit !

Entouré de seconds rôles magnifiques de veulerie (Bouise, Aumont, Dalban...) et d'un Patrick Dewaere toujours plus éblouissant, Arnaud nous offre son film le plus frais, une comédie devenue culte, tout autant que sa petite musique sifflée qui vous restera en tête... signe des grands films !

À découvrir ou revoir de toute urgence (même... et surtout si vous n'aimez pas le foot !)

Réservations au 04-77-63-54-98 ou sur « chateaumarcel@wanadoo.fr »

À NOTER : le **vendredi 27 décembre**, pendant les vacances de Noël, le CINÉ-CLUB organise une séance spéciale « Noël », pour les enfants, dont la recette sera reversée au Sou des écoles. Cette année nous avons choisi de vous présenter « **Astérix et le secret de la potion magique** ». Ce nouvel opus en animation 3D a été écrit et (co)-réalisé par Alexandre Astier. Merveille de drôlerie, d'inventivité, de magie et de poésie... parfait pour un film en famille ! Nous espérons vous y voir nombreux-ses.

« Astérix et le secret de la potion magique », vendredi 27 décembre, 15h au château.

5 euros pour les adultes, gratuit pour les - 12 ans. Merci de réserver

LA FOUQUE FELINOISE



C'est après quatre belles années que la junior association la Fouque Féloise arrête ses fonctions et part vers de nouveaux horizons. Elle aura été marquée par le passage de deux présidents, Simon Plastrier, Kévin Pardon et d'une co-présidence Clément Anton et Léa Bonnefond que nous remercions. Nous tenions également à remercier Isabelle Mollon membre du conseil municipal sans qui la Fouque Féloise n'aurait pas existé et Cécile Poyet, coordinatrice du réseau MJC, qui nous a apporté un grand soutien et beaucoup d'aide ainsi qu'à tous les animateurs qui nous ont permis de réaliser certains de nos projets et bien d'autres encore...

Nous avons décidé avant notre départ d'investir dans de nombreux jeux (ballons, ping-pong, boules de pétanque, jeux de palets, molkky...) et une grande enceinte afin de les mettre à disposition des associations féloises.

Témoignage de Kévin Pardon:

« Bien sûr, je dirais que la fouque a été une expérience très enrichissante et qu'elle m'a permis entre autre d'acquérir une certaine maturité de part l'organisation, ou encore de la partie administrative. Enfin je garde en mémoire tout les bons moments, elle nous a aussi permis de nous retrouver entre jeunes du village et de nous créer des souvenirs communs. »



MANIFESTATIONS

NOVEMBRE:

- Vendredi 22 novembre : Cinéma « Coup de tête », 20h30, Château, Les Amis du Château de St Marcel
- Vendredi 29 novembre : Don du sang à St Just la Pendue, 16h à 19h
- Vendredi 29 novembre : Téléthon, MTL*
- Samedi 30 novembre : Fermeture de la pêche



DECEMBRE:

- Samedi 7 décembre : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Dimanche 8 décembre : Illuminations de la Grotte de Félines, 18h
- Samedi 14 décembre : Raconte-tapis « spécial Noël » à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 15 décembre : Repas de fin d'année, Club Détente et Loisirs
- Mardi 17 décembre: Marché de Noël, place de la Bascule, 16h30
- Vendredi 27 décembre : Cinéma « Astérix et le secret de la potion magique », 15h00, Château, Les Amis du Château de St Marcel
- Week-end 1, 8 et 15 : Marché de Noël à la MAPA Chantepierre

JANVIER:

- Samedi 4 janvier : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Mercredi 8 janvier : Galette des rois, Club Détente et Loisirs, MTL*
- Vendredi 10 janvier : Inter Club C.D.R.P., 18h, MTL*, Les Pas Pressés
- Samedi 11 janvier : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 12 janvier : Vœux de la municipalité, 11h, MTL*
- Vendredi 17 janvier : Assemblée générale des Chevreuils Félineois, 19h30, MTL*
- Samedi 18 janvier : Fête de la Saint Marcel, Comité des Fêtes
- Mercredi 22 janvier : Assemblée Générale, Club Détente et Loisirs, MTL*
- Vendredi 24 janvier : Téléthous Merci, 20h, MTL*
- Vendredi 31 janvier : Assemblée Générale, Comité des fêtes, Mairie
- Vendredi 31 janvier : Cinéma, 20h30, Château, Les Amis du Château de St Marcel
- Vendredi 31 janvier : Don du sang à St Just la Pendue, 16h à 19h



FEVRIER:

- Samedi 1 février : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 8 février : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 22 février : Carnaval de l'école, Sou des écoles
- Vendredi 28 février: Préparation des brèves, 19h, Mairie

MARS:

- Samedi 7 mars : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 7 mars: Loire Propre 8h
- Samedi 7 mars: Ouverture de la pêche
- Samedi 14 mars : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 15 mars: 1er tour des élections municipales
- Mercredi 18 mars: Concours de belote, 14h, Club Détente et Loisirs , MTL*
- Jeudi 19 mars: Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, 17h
- Dimanche 22 mars: 2ème tour des élections municipales
- Vendredi 27 mars : Cinéma, 20h30, Château, Les Amis du Château de St Marcel
- Dimanche 29 mars, Assemblée générale Scène Pour Tous, 10h30, Mairie
- Dimanche 29 mars: Fête du court métrage, Comité des Fêtes